



"non au harcèlement" : les résultats

publié le 16/03/2018

Cette année, les deux classes de 6e ont participé au concours « non au harcèlement ». Après plusieurs semaines d'attente, les résultats nous ont été communiqués.

La classe des 6e Lascaux, qui concourait dans la catégorie « affiche », n'a pas été retenue pour participer à la sélection nationale, et ce malgré un travail de qualité.

La classe des 6e Toumaï est arrivée première au niveau académique dans la catégorie « vidéo » et peut donc continuer la compétition au niveau national. Les résultats définitifs devraient être connus au mois de mai.

Les travaux des deux classes, l'affiche et la vidéo, seront présentés aux parents lors de la soirée débat sur les réseaux sociaux et le harcèlement scolaire du jeudi 22 mars (à partir de 18h).

Félicitations à tous les élèves de 6e pour leur travail et leur implication.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.